« SI JE N'AVAIS PAS À L'ESPRIT, LES ENJEUX CLIMATIQUES, IL FAUDRAIT QUE JE CHANGE DE MÉTIER. »
MATHIEU CHATAIN, VITICULTEUR EN BIODYNAMIE, À SAINT-GILLES, DANS LE GARD.

> *j'utilise plus de fioul qu'en conventionnel car je fais plus de passages. Cela me perturbe. Mais je ne trouve pas de solution. Laisser pousser l'herbe ? Ça ne me tente pas, car elle concurrence la vigne »*, lâche-t-il.

Revégétaliser

Inquiétude aussi pour Bruno Boisson, 43 ans, du domaine éponyme, 28 ha en AOC Cairanne, certifié bio en 2020. *« Depuis que nous sommes confrontés à des catastrophes climatiques, il y a cette prise de conscience de notre impact carbone. Je pense aux générations d'après et je me dis que chacun doit faire quelque chose à son niveau »*, martèle-t-il. Bruno Boisson liste les actions qu'il mène : en 2020, il a planté une quinzaine d'arbres en bordure de ses vignes, encouragé par le vaste plan de l'AOC Cairanne. Rebelote cette année. Il vendange à la main, puis laisse pousser l'herbe, qui *« pompe le gaz carbonique de l'air et le stocke »*, jusqu'au printemps. Lorsqu'il a fait construire sa maison, il y a trois ans, il a adopté la norme basse consommation. Et, au quotidien, sa famille se sert chez les producteurs locaux.

Pour cultiver ses vignes, Bruno Boisson a gardé ses vieux tracteurs de 50 chevaux car ils consomment peu. Quitte à effectuer des réparations régulières. Il pointe du doigt les tracteurs d'aujourd'hui, de plus en plus puissants et gourmands. Le manque de courage des politiques le rend pessimiste. *« La force des lobbys est telle que les solutions vis-à-vis de l'impact carbone et de l'environnement ne sont pas assez valorisées »*, considère-t-il. Il croit à une prise de conscience qui passe par l'éducation.

UN DIAGNOSTIC SUBVENTIONNÉ

Dans le cadre du plan France relance, le gouvernement a lancé le « Bon diagnostic carbone », un dispositif qui offre la possibilité aux agriculteurs installés depuis moins de cinq ans de réaliser un diagnostic carbone accompagné d'un plan d'actions. En Gironde, c'est la chambre d'agriculture qui réalise ces diagnostics destinés à identifier les pratiques les plus émettrices et à évaluer la vulnérabilité de l'exploitation au changement climatique. Dix viticulteurs sont déjà partants. Chaque dossier va demander de trois à quatre jours de travail. L'État prend en charge 90 % du coût d'un diagnostic, les exploitants n'en paient que 10 %. Quant au plan d'action pour réduire leur bilan carbone, ce sera à eux de trouver comment le financer.

Mathieu Chatain, 56 ans, du Château d'Or et de Gueules, 60 ha à Saint-Gilles dans le Gard, en AOC Costières de Nîmes, est en biodynamie depuis 2019. Il ne dit pas autre chose. *« Il faut éduquer. C'est la clef. J'associe pleinement l'impact carbone à la protection de l'environnement. »* Aussi le vigneron égrène-t-il les *« petites choses »* qu'il a instaurées dans sa pratique : *« les couverts végétaux, qui séquestrent du carbone dans le sol »* ; la fin des bouteilles supérieures à 500 grammes ; l'utilisation de cartons recyclés ; sans parler des 350 mètres de panneaux photovoltaïques qu'il a installés sur le toit d'un bâtiment de stockage. *« Le réchauffement climatique, si je ne l'avais pas à l'esprit, il faudrait que je change de métier. »* C'est dit. •

PAUL FUMOSO, 26 ANS, DOMAINE DU GOUR DE CHAULÉ, 10 HA, AOC GIGONDAS, DANS LE VAUCLUSE

« NOTRE GÉNÉRATION EST DIRECTEMENT CONFRONTÉE À L'IMPACT CARBONE »

« L'impact carbone, on est en plein dedans, sur une pente qu'il faut corriger. Notre génération y est directement confrontée. Et pour cela il faut être dans le concret. Il faut inciter les viticulteurs à aller vers des pratiques vertueuses avec de fortes aides de l'État. Mais, avant de penser au réchauffement climatique, il faut revenir à des bases saines en éliminant les pesticides. C'est le plus gros chantier. Je suis arrivé en 2018 sur le domaine familial, certifié bio cette année. On fait très attention. Du printemps jusqu'aux vendanges, on ne réalise qu'un seul passage de tracteur par mois et ce, depuis cinq ans, contre trois passages auparavant. On sème des couverts végétaux, qu'on broie, puis qu'on enfouit au printemps. J'apporte les déchets plastiques dans une déchetterie à 25 km de la propriété, trois fois par an. Cela me prend une bonne heure et demie aller-retour. Même si c'est long, je le fais. On fait attention à ce qui entoure les parcelles. Les talus ne sont plus brûlés, mais tondus. Les vendanges se font à la main. Idem pour les travaux en vert. Le tracteur ne fonctionne que 300 heures par an, ce n'est rien. Je n'ai pas calculé notre empreinte carbone. Mais avec 10 ha, elle doit être basse. » •

Comment agir ?

Voici cinq conseils d'experts pour limiter votre impact sur le climat. PAR MICHÈLE TRÉVOUX

1 Privilégiez les bouteilles allégées C'est la décision qui réduira le plus votre empreinte carbone. Le verre allégé, c'est réduire les émissions de gaz à effets de serre, tant lors de la fabrication des bouteilles que du transport des bouteilles vides et de l'expédition des pleines.

2 Réduisez votre consommation de fioul Le carburant est le plus gros poste d'émissions de gaz à effets de serre lié à la culture de la vigne. *« Le passage de tracteur qui consomme le plus, c'est celui qui ne sert à rien »*, souligne une étude de Sudvinbio. Raison supplémentaire pour raisonner vos traitements. Pour limiter le nombre de passages, pensez aussi à combiner plusieurs opérations. Plus ambitieux, *« regrouper, agrandir son parcellaire pour limiter les déplacements »*, suggère Émilie Adoir, chargée de mission environnement à l'IFV.

3 Entretenez votre matériel Grâce à son calculateur carbone, le Comité Champagne conseille de traquer les défauts d'entretien des tracteurs et machines (usure des pneus, filtres, injecteurs, huile de pont...) et tous les surpoids inutiles (masses avant, eau des pneus...). Il souligne l'intérêt de passer les tracteurs au banc. *« Si plusieurs tracteurs sont disponibles, il convient de choisir celui dont la puissance est la mieux adaptée à l'intervention prévue »*, ajoute-t-il.

4 Traquez les gaspillages d'électricité *« Dans la cave, deux postes représentent plus de 60 % de la consommation électrique : la production d'air comprimé et les groupes de froid. Il faut surveiller les fuites du circuit d'air comprimé, créer des circuits de froid les plus courts possibles selon la localisation des cuves, ne pas aller au-delà de ce qui est nécessaire pour les températures de fermentation ou de conservation des vins »*, recommande Patrice Montagné, responsable qualité & RSE à l'ICV. Pour sa part, le Comité Champagne rappelle qu'un ensemencement précoce en bactéries lactiques permet d'enclencher la fermentation malolactique sans avoir à chauffer les vins. Ampoules basse consommation, espace de travail éclairé par la lumière naturelle, détecteurs de présence ou minuterie dans les zones de passage pour éteindre automatiquement la lumière sont d'autres moyens de réduire votre consommation d'électricité.

5 Adoptez une politique d'achat responsable *« Vous pouvez* [aussi] *réduire indirectement votre impact carbone par une politique d'achat écoresponsable »*, indique le Comité Champagne. Interrogez vos fournisseurs sur l'impact environnemental de leurs produits ou services. Privilégiez les produits les moins emballés, fabriqués en matériaux recyclés et recyclables, réparables plutôt que jetables. Louez les matériels qui ne servent qu'occasionnellement ou faites appel à un prestataire. *« Pour vos livraisons, privilégiez les entreprises qui ont des véhicules électriques, hybrides ou au gaz naturel »*, suggère enfin Patrice Montagné. •